République française DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES

COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mardi 09 avril 2024

Date de la convocation: 02/04/2024

Membres en exercice:

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20 h 30

Présents: 8

13

Présents: Patrick BURATTO, Robert CINQ, Lydie DE ARRIBA,

Votants: 10 Angelique

Angélique LALLOT, Karine PHALIPPOU, Nathalie PLOUVIEZ, Bruno

PUTTO, Robert ROUFFIAC

Pour : 10

Représenté(s): Aurélien GOULIGNAC par Angélique LALLOT, Michel

Contre: 0
Abstention: 0

SOULET par Robert CINQ

Excusé(s):

Secrétaire de séance: Karine PHALIPPOU

Absent(s): Véronique CHERBOURG, Aymeric GUIPAUD, Nicolas PIC

Objet: Vote des subventions allouées aux associations - DE 2024 006

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal délibère chaque année pour les subventions alloués aux associations.

Afin de ne pas avoir de conflit d'intérêt, toute personne ayant un lien direct avec un bureau associatif ne doit pas prendre part au vote.

La commune décide en commission des montants alloués aux associations après avoir étudier les dossiers déposés par ces dernières.

M. la Maire propose à l'assemblée d'attribuer les montants de subventions ci-dessous ;

ASSOCIATIONS		Élu ne prenant	Nombre	Pour	Contre	Abstention
		pas part au vote	de votants			
ADMR	200,00		10		0	
Âge d'Or	180,00		10		0	
Amicale des sapeurs-pompiers	50,00		10		0	
Amicale Loisir Pétanque Puybegon	500,00		10		0	
Anciens Combattants	50,00		10		0	
Association laïque du RPI	200,00		10	11.11.11.11	0	
Croix rouge	100,00		10		0	
Cultures et loisirs	1200,00		10		0	
La Souris Puybegonnaise	300,00	Robert CINQ	9		0	
Les clochers	500,00	Patrick BURATTO	9		0	
Pieds Begon	500,00		10		0	

Dépôt SOUS PREFECTURE DE CASTRES Date de réception de l'AR: 11/04/2024 081-218102150-20240409-DE 2024 006-DE Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver ces votes.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire, Robert CINQ Le secrétaire de séance, Karine PHALIPPOU